

VIDE-GRENIERS des Massottes

DIMANCHE 28 JUIN 2026

dans le cadre de la Frairie des Massottes

Parc de la Beusserie (derrière la Mairie) à Panazol



Centre Animation Panazol

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Remplir la fiche d'inscription
- Envoyer ou déposer la fiche d'inscription au CAP : par courrier au 11 Rue Jacques Prévert à Panazol ou par mail à accueil@capanazol.fr
- Règlement de la réservation : par chèque à l'ordre de CAP Panazol, espèces ou carte bancaire. L'inscription sera validée uniquement après réception de votre paiement.

1) Les exposants sont soumis aux obligations définies par arrêté préfectoral et à la réglementation en vigueur.

2) Les emplacements sont attribués chronologiquement lors des inscriptions. Seul l'organisateur peut procéder à une modification. **Attention : Si vous souhaitez avoir votre emplacement à côté d'un autre exposant, merci de le préciser lors de votre inscription. Toute modification ultérieure ne sera pas acceptée.**

3) Le minimum de réservation est de 3 mètres linéaires (sans véhicule sur le stand).

4) Stationnement du véhicule sur l'emplacement : Il est obligatoire de prendre au minimum 5 mètres linéaires, ou plus en fonction de la longueur du véhicule.

5) Les objets présentés sur le stand sont sous la seule responsabilité du propriétaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable en cas de vols, pertes, casses ou toutes autres détériorations. L'exposant doit se conformer à la législation en vigueur.

6) Les exposants sont accueillis de 6h30 à 8h30. Aucune inscription ne sera prise sur place. Après l'installation, les mouvements de véhicules ne sont pas autorisés. L'événement se termine à 18h.

7) Aucun objet ne devra être abandonné sur les emplacements au terme de cette journée.

8) L'exposant se doit de présenter les pièces et justificatifs mentionnés sur le bulletin d'inscription aux autorités compétentes.

9) L'inscription implique l'acceptation de ces règles. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

10) Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant afin d'être prioritaire en nous renvoyant le bulletin d'inscription dûment rempli (renseignements nécessaires pour l'établissement du registre préfectoral conformément à la loi), accompagné de votre paiement, à l'adresse du CAP : 11 Rue Jacques Prévert, 87350 Panazol.

Note pour les professionnels : les métiers de bouche ne sont pas acceptés, merci.

Organisation : Centre d'Animation de Panazol - 11 rue Jacques Prévert, 87350 Panazol

Tél : 05.55.06.06.20 / Mail : accueil@capanazol.fr



VIDE-GRENIERS - DIMANCHE 28 JUIN 2026 - PANAZOL

Organisé par le Centre d'Animation de Panazol (CAP)

ATTESTATION - INSCRIPTION

Particulier - Personne Physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à Ville : Département :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° (joindre une photocopie du recto/verso)

Délivrée le :/...../..... par :

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être un/une commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à : le/...../..... Signature :

Tarif : 4 euros le mètre linéaire – Ci-joint mon règlement : 4€ x ml (3ml minimum) =€

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre de la préfecture de la Haute-Vienne.

Organisation : Centre d'Animation de Panazol - 11 rue Jacques Prévert, 87350 Panazol Tél : 05.55.06.06.20 / Mail : accueil@capanazol.fr